OFFICE FÉDÉRAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Demande de brevet déposée pour la Suisse et le Liechtenstein Traité sur les brevets, du 22 décembre 1978, entre la Suisse et le Liechtenstein

® FASCICULE DE LA DEMANDE A3

640 388 G

21) Numéro de la demande: 6314/80

(71) Requérant(s): Bergeon & Cie, Le Locle 1

22) Date de dépôt:

21.08.1980

(72) Inventeur(s): Francis Joray, Cortaillod

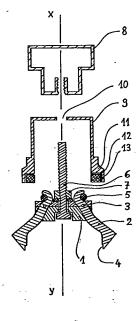
42 Demande publiée le:

13:01.1984

(74) Mandataire: L'Information Horlogère Suisse, La Chaux-de-Fonds

(44) Fascicule de la demande 13.01.1984 publié le:

- (56) Rapport de recherche au verso
- (54) Appareil à poser et à déposer les verres de montres.
- (57) L'appareil à poser et à déposer les verres de montres est formé d'une tête d'outil comprenant un noyau fendu (1) et une pluralité de chiens (2) indépendants montés sur ressort (5), d'un corps d'outil, soit la capsule (9), et d'un tirant de serrage (7, 8). La base (11) de la capsule (9) sert de logement (12) à un anneau (13) en matière souple sur lequel les chiens (2) viennent prendre appui. L'anneau (13) en matière souple compense le travail des chiens (2) qui sont dès lors susceptibles de cambrer également des verres de forme non circulaire.







Eidgenössisches Amt für geistiges Eigentum Bureau fédéral de la propriété intellectuelle Ufficio federale della proprietà intellettuale

Date d'achévement de la recherche/Abschlussdatum der Recherche

04.05.1981

RAPPORT DE RECHERCHE RECHERCHENBERICHT

Demande de brevet No.: Patentgesuch Nr.:

CH 6314/80

OEB. Nr.:

| Categorie Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes. | Domaines techniques recherchés Recherchierte Sachgebiete (INT. CL³) G 04 D 1/00 1/02 1/10 3/02 3/04 3/06 |
|--|---|
| UNBREAKABLE WATCH CRYSTALS INC.) * page 3, lignes 13-25 * A | Recherchierte Sachgebiete (INT. CL¹) G 04 D 1/00 1/02 1/10 3/02 3/04 |
| * page 1, lignes 76-85 * A BE - A - 564 127 (ECKOLD) 1 | Recherchierte Sachgebiete (INT. CL ⁴) G 04 D 1/00 1/02 1/10 3/02 3/04 |
| A BE - A - 564 127 (ECKOLD) 1 | Recherchierte Sachgebiete (INT. CL ³) G 04 D 1/00 1/02 1/10 3/02 3/04 |
| | 1/10 3/02 3/04 |
| | |
| | B 25 B 5/14 9/00 9/04 |
| i i | Catégorie des documents cités Kategorie der genannten Dokumente X: particulièrement pertinent von besonderer Bedeutung A: arrière-plan technologique technologischer Hintergrund O: divulgation non-écrite nichtschriftliche Offenbarung P: document intercalaire |
| | Zwischenliteratur T: théorie ou principe à la base de l'invention der Erfindung zugrunde liegende Theorien oder Grundsätze E: demande faisant interférence kollidierende Anmeldung L: document cité pour d'autres raisons aus andern Gründen angeführtes Dokument |
| | D: document cité dans la demande in der Anmeldung angeführtes Dokumen &: membre de la même famille, document correspondant. |
| evendications ayant fait l'objet de recherches echerchierte Patentansprüche: evendications n'ayant pas fait l'objet de recherches | Mitglied der gleichen Patentfamilie; übereinstimmendes Dokument |

REVENDICATION

Appareil à poser et à déposer les verres de montres constitué par une tête d'outil formée d'un noyau à fentes (1) et d'une pluralité de chiens (2) montés sur un ressort (5) ainsi que par un corps d'outil soit une capsule (9), la tête et le corps d'outil étant assemblés par un tirant de serrage (7, 8), caractérisé en ce que la capsule (9) comporte à sa base (11) et dans sa circonférence intérieure un logement (12) destiné à recevoir un anneau (13) en matière souple.

Pour poser et déposer les verres de montres, on utilise le plus souvent des appareils qui permettent de les cambrer par déformation élastique. La plupart de ces appareils comprennent une tête d'outil formée de griffes ou de chiens montés sur un ressort et indépendants les uns des autres. La tête d'outil est assemblée au corps d'outil par un tirant de serrage. Lorsque celui-ci est actionné, les griffes ou les chiens agissent sur le verre à cambrer en prenant appui sur le bord intérieur du corps d'outil. Ils exercent, sur toute la circonréduire le diamètre de façon que celui-ci soit rendu inférieur à celui du cran de glace. Ces appareils ne sont évidemment fonctionnels que pour des verres de montres présentant une élasticité suffisante.

Cependant, si ces appareils s'adaptent aisément au diamètre du verre à poser ou à déposer, il n'en va pas de même s'agissant de la forme de ce verre. Dans leur majorité, les appareils à poser et à déposer les verres de montres actuellement connus ne s'adaptent qu'aux verres ronds.

L'objet de la présente invention consiste dans un appareil à poser et à déposer les verres de montres agissant également au moyen de griffes ou de chiens par déformation élastique des verres et s'adaptant facilement au diamètre de ceux-ci mais qui est en outre susceptible de cambrer des verres de forme non circulaire. Dans l'appareil selon l'invention, le corps de l'outil, soit la capsule, comporte à sa base et dans sa circonférence intérieure un logement destiné à recevoir un anneau en matière souple.

Ainsi, lorsque l'appareil est mis en action, les chiens ne viennent pas prendre appui sur le bord intérieur de la capsule mais sur l'anneau en matière souple, ce qui leur permet de cambrer également des verres de forme. En effet, les chiens étant indépendants les uns des autres, chacun d'entre eux prendra un appui différent sur l'anneau en matière souple en l'écrasant plus ou moins selon sa situation par rapport au verre de forme à cambrer. L'anneau en matière souple devra évidemment présenter à la fois une élasticité et une ré-10 sistance suffisantes de façon que chaque chien puisse exercer la pression qu'il convient sur le verre à cambrer indépendamment de sa situation par rapport à celui-ci.

Les dessins annexés représentent, à titre d'exemple, une forme d'exécution possible de l'invention.

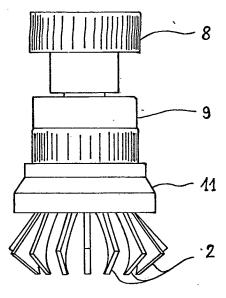
La fig. 1 est une vue d'ensemble de l'appareil. La fig. 2 est une vue de face de la tête d'outil.

La fig. 3 est une vue en coupe transversale des différents éléments de l'appareil.

Dans la tête d'outil, les chiens 2 sont retenus dans le 20 noyau fendu 1 par le moyen de l'axe 3 autour duquel ils pivotent de façon que leur tête 4 puisse converger vers un seul point de l'axe xy. Dans leur partie inférieure, les chiens 2 sont retenus par un 0 ring 5. Le noyau fendu 1 est percé en son centre pour recevoir la vis 6 avec écrou 7, ces derniers férence du verre, une pression uniforme et suffisante pour en 25 formant, avec le poulet moleté 8, le tirant de serrage. La tête d'outil vient prendre place dans le corps d'outil, soit la capsule 9 dont la tête comprend un passage 10 nécessaire à la vis 6. La base 11 de la capsule 9 comporte, dans sa circonférence intérieure, un logement 12 destiné à recevoir un anneau 13 30 en matière souple.

> Lorsque l'appareil est mis en action, la tête d'outil s'enfonce dans le corps d'outil, ce qui provoque le travail des chiens 2 qui viennent prendre appui sur l'anneau 13 en matière souple et dont les têtes 4 convergent simultanément vers un seul point de l'axe xy jusqu'à ce qu'elles enserrent le pourtour du verre à cambrer. S'agissant d'un verre de forme, les chiens 2 exerceront sur l'anneau 13 en matière souple une pression différente suivant leur situation par rapport au verre à cambrer. L'anneau 13 en matière souple compensera 40 donc le travail des chiens qui se trouvent le plus rapprochés par rapport au verre à cambrer. Ainsi, les chiens finiront par exercer une pression uniformisée sur le pourtour du verre à poser ou à déposer.

FIG. 1



<u>FIG. 2</u>

